SAISON SPORTIVE 2020 - 2021

Pour s'inscrire fournir:

- Le bulletin d'inscription complété et signé ;
- Nécessité de bien transmettre une adresse mail, nom prénom et date de naissance du futur licencié La demande de licence FFBB est dématérialisée. Un lien vous sera envoyé par
 - bfc7090003@ffbb.com
- Ci-joint un certificat médical pour la pratique du basket qui sera à télécharger sur e-licence
- Une photo d'identité également à télécharger
- Chèque(s) correspondant à la cotisation à l'ordre de l'AGM Basket (ou chèques vacances); possibilité de paiement en 2 ou 3 fois ; possibilité de régler en chèques ANCV
- Attestation d'assurance personnelle responsabilité civile ou scolaire (sauf à souscrire à l'assurance payante de la FFBB en bas du formulaire licence).

Les dossiers complets sont à déposer ou à remettre, dans une enveloppe, soit:

- dans la boite aux lettres située à l'extérieur du gymnase Michel Roy;
- auprès de l'entraineur lors de la reprise ;

Tout dossier incomplet ne pourra pas être traité et le joueur ne pourra pas participer aux matchs!

Page à conserver

Contacts et informations

Vous trouverez sur le site internet et la page facebook toutes les infos, plannings entrainements, etc ...

basket.agm-vesoul.com

facebook

Michel BRENNER Président : **Daniel BOURGOINT** Vice-Président :

Catherine MAREY / 06-78-83-92-58 Secrétaire :

secretariatagmvesoulbasket@gmail.com

Coach technique: Thierry BEMBA / 06-68-12-55-14

agmvesoulpoletechnique@gmail.com

Catégories et cotisations :

Catégories	Année de naissance	Cotisation
<u>Baby</u>	2015 - 2014	
Mini-poussin(e)s U8/U9	2013 - 2012	115 €
<u>Poussin(e)</u> U10/U11	2011 - 2010	
Benjamin(e)s U12/U13	2009 - 2008	125.6
Minimes U14/U15	2007 - 2006	135 €
<u>Cadet(te)s</u> U16/U17	2005 - 2004	
<u>Juniors</u> U18/U19/U20	2003 à 20001	155 €
<u>Séniors</u>	Avant 2001	
Séniors en loisir		85 €

Une remise de 15 euros est accordée à partir de la 2^{ème} licence par famille

Charte du club

Parce que l'AGM Basket est surtout « animé » par des bénévoles, et afin que « dirigeants », entraîneurs, joueurs et parents construisent ensemble l'avenir du club, il nous faut respecter ensemble quelques règles :

- Chaque licencié doit participer avec assiduité aux entraînements et devra prévenir son entraîneur en cas d'absence
- Chaque licencié (ainsi que parents et proches) devra respecter les décisions des arbitres, des entraîneurs
- Chaque parent s'engage à faire au minimum deux déplacements dans la saison sportive. Il s'engage à assurer un moment de convivialité (en apportant des gâteaux...) entre les joueurs mais également entre les parents et à participer à la mise en place et au rangement du « goûter
- Chaque licencié se doit de respecter le travail des bénévoles et doit donc respecter les règles de politesse, ranger le matériel, mettre ses déchets à la poubelle, ramasser les bouteilles d'eau lors des matchs et des entraînements, laisser propre derrière lui les locaux, respecter le matériel mis à sa disposition
- Le non-respect peut donner lieu à un avertissement voir à une sanction appropriée
- Le club se dégage de toute responsabilité dans la surveillance avant et après les heures de matchs et entraînements



BULLETIN D'INSCRIPTION

SAISON SPORTIVE 2020 - 2021

NOM du joueur :		
PRENOM du joueur:		
Date de naissance :		Catégorie: U
🖀 joueur :	Taille :	cm
🕿 adresse @ joueur :	@	·
Adresse postale :		
NOM et PRENOM du responsable	e légal 1 :	
~ :	Adresse @:	@
NOM et PRENOM du responsable	e légal 2 :	
≊ :	Adresse @:	
Autre(s) personne(s) à contacter 1 :	2 :	
□ pour les mineurs, autorise le j□ autorise la publication de l'im m'engage à respecter la chart	age du joueur sur les sites du	all au club AGM Basket. club, dans le cadre de l'activité sportive 🏻
Montant de la cotisation : Moyen(s) de règlement : □ chèque □ chèques vacances ANCV □ liquide	e ordre AGM basket (possibilité de	
Souhaite recevoir une attestation of	de paiement : 🗖 Oui 💢 🗖 No	on
		Le :
	Sigr	nature